

# Unepref, Refondation et place des femmes au menu du Conseil du Défap

Le Conseil du Défap des 7 et 8 juin 2024 s'est penché sur les manières de faire avancer le processus de Refondation, en prenant en compte les situations respectives de ses diverses Églises membres. L'une d'elles, l'Unepref, a choisi de réduire ses relations internationales. Le Conseil a aussi passé en revue ses actions avec ses Églises partenaires, sous l'angle de la place reconnue aux femmes.



*Vue du Conseil du Défap réuni dans la chapelle du 102  
boulevard Arago © Défap*

Au cours de son synode des 1er et 2 juin, l'Unepref (Union nationale des Églises protestantes réformées évangéliques de France) avait mis au vote la question de ses relations avec divers organismes et communautés d'Églises. Le dossier pré-synodal comportait ainsi une large part consacrée à un audit de ses relations à l'international, et de ses liens avec le

Défap, la Cevaa (Communauté d'Églises en mission), la CEPF (Communauté des Églises protestantes francophones, anciennement Ceeefe), la CMER (Communion mondiale d'Églises réformées) et la CEPPLÉ (Conférence des Églises protestantes des pays latins d'Europe). Les délégués, appelés à se prononcer par un vote sur chacune de ces institutions, ont choisi de réduire significativement les relations internationales entretenues par l'Unepref, qui restera membre seulement de la CEPF et de la Cevaa. Le synode s'est toutefois profondément divisé, notamment lors du vote sur les relations avec le Défap : la décision a été prise sans majorité absolue et à une voix près (24 pour la sortie du Défap, 23 pour la poursuite des relations, 7 abstentions).

Dans une lettre envoyée à l'issue de ce synode pour expliquer ces décisions, Clémence Bury, présidente de la Commission permanente de l'Unepref, a évoqué plusieurs motifs : « le positionnement confessant de l'union », « la volonté des Églises locales d'être responsables de leur vocation missionnaire », mais aussi « l'Union et ses ressources ». Et de souligner : « Conscients que nous ne pouvons être « partout » et portés par le désir d'un engagement vrai et assumé, nous devons humblement reconnaître nos limites ». Concrètement, cette décision se traduit, non par une sortie immédiate du Défap, mais par le début d'un processus de retrait progressif, comme l'a indiqué Clémence Bury dans sa lettre : « nous attendons vos recommandations en ce qui concerne les étapes de notre désengagement. En attendant, les engagements pris et en cours seront maintenus jusqu'à leur terme ». Par ailleurs, si l'Unepref veut se désengager en tant qu'union d'Églises, un certain nombre de ses Églises membres continueront à apporter leur contribution financière et à participer au Défap.



### *Vue du synode 2024 de l'Unepref © Unepref*

Cette situation nouvelle a été évoquée lors du dernier Conseil du Défap, le 7 juin, qui a fait un retour sur les récents synodes de l'EPUDF et de l'Unepref. Avec bien sûr un questionnement sur les suites de cette décision de l'Unepref, en particulier dans l'optique du processus de Refondation dans lequel est engagé le Service protestant de mission. Le Défap avait déjà pris acte des difficultés de ses trois Églises membres, l'EPUDF (Église protestante unie de France), l'UEPAL (Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine) et l'Unepref à produire ensemble un document sur leurs attentes communes. Au cours de la séance du 7 juin, le Conseil a donc décidé d'élargir son équipe chargée de faire avancer les réflexions sur la Refondation, en y intégrant les représentants de l'EPUDF et de l'UEPAL siégeant au Bureau, à savoir : Ulrich Rösen-Weinhold pour l'EPUDF, et Enno Strobel pour l'UEPAL, qui étaient déjà au cœur des travaux engagés sur le Défap au sein de leurs Églises respectives.

Ce Conseil des 7 et 8 juin s'est également penché sur ses actions avec ses Églises partenaires, sous l'angle de la place

des femmes. Comme le souligne son programme de travail « Convictions et actions », le Défap entend travailler à une égale dignité des hommes et des femmes dans l'Église et la société. Il soutient la formation théologique des femmes, encourage des projets d'éducation à l'égalité femme-homme dans l'Église, et travaille avec ses partenaires pour favoriser les candidatures féminines et encourager leur leadership dans l'Église. Cette égale dignité est un objectif plus ou moins éloigné selon les partenaires. En France même, c'est toujours un chantier en cours. Si 40% des pasteurs y sont aujourd'hui des femmes, pendant longtemps, elles ont été tenues éloignées du ministère pastoral : ce n'est qu'au tout début des années 30 qu'une femme y a été reconnue pasteur de plein droit. Hors de France, certaines Églises partenaires du Défap reconnaissent le ministère pastoral féminin, d'autres doivent être accompagnées sur ce chemin, en soutenant les voix qui plaident de l'intérieur pour une égale prise en compte des hommes et des femmes.

Cette réunion du Conseil a enfin permis d'évoquer les récentes visites aux Églises et institutions partenaires au Cameroun, l'accompagnement de l'Église de Guadeloupe, ou encore la prochaine session de formation des envoyés du Défap, qui aura lieu sur les dix premiers jours de juillet. De telles sessions sont, à chaque fois, l'aboutissement de toute une année : à la fois pour les futurs envoyés, dont la procédure de recrutement s'étale sur plusieurs mois, et pour le personnel du Défap, largement mobilisé en amont et pendant cette période de préparation au départ.